

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
26 novembre 2022 de 10h00 à 13h00
En virtuel, sur Zoom

PROCÈS-VERBAL

Présences

Mathieu Leclerc	André Bélanger	François Dupuis	Yves Dandurand
Michael Filion	Tristan Desjardins Drouin	Jonathan Brunelle	David Scott
Brigitte Boileau	Éléonore Bessaguet	Mélanie Gaudette	Audrey Lebel
Sandra Viau	Nathalie Hamel	Dmitriy Tsarkov	Johanne Lavoie
Anne Wolff	Quentin Chopart	Lynn Roy	Marc-André Lelièvre
Natasha Harvey	Sébastien Eschbach	Noémie Chabot	Gabriel Daoust
Adrienne Blattel	Frédéric Managé	Mathieu Sénécal	Maxime Chartrand
Alexandre Hall	France Mainville	Thierry Levesque	Louis Dionne

1. **Ouverture de l'assemblée générale et constatation du quorum**

Le quorum est constaté et l'assemblée générale s'ouvre à 10:06.

2. **Mot de bienvenue du président**

Mathieu Leclerc souhaite la bienvenue à tous pour cette assemblée en mode virtuel.

3. **Nomination d'un-e président-e et d'un-e secrétaire d'assemblée**

Mathieu Leclerc propose André Bélanger comme président d'assemblée et Sandra Viau appuie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mathieu Leclerc propose Anne Wolff comme secrétaire et Sandra Viau appuie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Lynn Roy propose l'adoption de l'ordre du jour. Nathalie Hamel appuie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 novembre 2021**

Michaël Filion propose l'adoption du procès-verbal. Sandra Viau appuie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. **Présentation du rapport annuel et des états financiers 2021-2022**

Le rapport annuel et les états financiers 2021-2022 sont déposés et présentés par le Conseil d'administration. Il sera rendu disponible en ligne suite à l'AGA.

10:27 Pause dans l'assemblée. Reprise de la réunion à 10:36.

L'année 2020-2021 a été marquée notamment par la pénurie de bénévoles au sein du CA et les travaux à la piscine Malépart. Malgré tout, grâce aux efforts soutenus des bénévoles, les cours en rivière ont pu être assurés.

7. **Période de questions**

Q.: David Scott demande quel est le solde du club à l'heure actuelle?

R.: Brigitte Boileau renvoie à l'évolution des actifs nets (fond de préservation des rivières: 30 856\$ et Fond d'opération du CCKEVM: 51 099\$).

Q.: Lynn Roy demande si la subvention de Sports Québec reçue pour la reprise des activités post-Covid reviendra d'une année sur l'autre?

R.: Brigitte Boileau précise qu'aucune subvention n'a été recherchée cette année, et donc aucune nouvelle demande n'a été faite.

Lynn Roy suggère de faire une recherche de subvention pour la suite.

Q.: Lynn Roy demande à Sandra Viau quelle a été l'appréciation qualitative de l'ensemble de l'offre de cours ou si la formule devra être revue pour l'an prochain? R.: Sandra Viau explique que certaines personnes n'avaient aucune expérience en kayak lors de leur cours Kev2 en rivière, et que le cours en piscine a manqué comme première approche avec le sport. La formule de deux fins de semaine présente des avantages et des inconvénients. L'idée de faire des cliniques pendant l'été a fait son chemin au sein des moniteurs. Le format et le lieu des cours sont souples. L'ouverture est là au niveau du CA.

Mathieu Leclerc souligne le défi qu'a représenté l'absence d'accès à une piscine pour le KEC1. Il précise que la recherche d'une piscine est en cours.

Brigitte Boileau précise la situation avec Malépart.

Sandra Viau incite les membres qui ont des idées et des contacts pour les lieux de cours et les piscines à contacter le CA.

Q.: Adrienne Blattel revient sur le sujet de la diminution des organisations de sorties ouvertes à tous. Elle suggère de faire un comité pour réfléchir au sujet et trouver des solutions.

R.: Mathieu Leclerc rappelle que des critères peuvent être établis au préalable par les organisateurs de sorties. Cela permet de s'assurer que tous les participants à la sortie ont le calibre pour y participer.

Sur le Chat, la Petite Nation ou ValleyField sont suggérés par Adrienne Blattel comme lieu de cours pour les débutants. Alexandre Hall souligne que la Petite Nation est moins centrale. David Scott signale le rapide des tout nus, sur la Rouge. Mathieu Leclerc précise que chaque site a ses désavantages et que la réflexion se poursuit.

8. Présentation des objectifs 2022-2023

SÉCURITÉ EN RIVIÈRE

1. Inciter les membres à adopter des comportements sécuritaires en rivière, notamment en favorisant leur participation aux activités de formation sur la sécurité en rivière (ex: SEV, formation Leader, RCR Premiers Soins);

AFFAIRES TECHNIQUES ET ÉQUIPEMENTS

2. Mettre à jour en continu l'inventaire et le site web de location du matériel du Club ;
3. Renouveler les casques de kayak-polo;
4. Poursuivre le renouvellement de la flotte et du matériel afin d'en assurer la qualité pour le service aux membres;

PÉDAGOGIE ET FORMATION

5. Assurer une offre de cours d'initiation et dans la mesure du possible de perfectionnement ;
6. Maintenir les incitatifs pour favoriser l'émergence de nouveaux moniteurs ;
7. Évaluer des options alternatives pour le site des cours;

VIE ASSOCIATIVE

8. Maintenir une implication active des bénévoles ;
9. Soutenir l'organisation d'un Jamboree par la participation de bénévoles ;

10. Faciliter l'intégration des nouveaux kayakistes, en continuant de faire des suivis avec eux après leur formation ;
11. Stimuler l'organisation de sorties en rivières ouvertes à tous et y susciter davantage la participation des nouveaux membres ;
12. Négocier des ententes avantageuses pour garantir une mise à l'eau et une sortie de l'eau fonctionnelles pour la section des Sept-Sœurs sur la rivière Rouge ;
13. Promouvoir le programme de soutien aux initiatives des membres favorisant l'accès aux rivières;
14. Favoriser les activités rassembleuses pour les membres;

RELATIONS PUBLIQUES ET MARKETING

15. Développer de nouveaux partenariats et consolider les relations avec nos partenaires de longue date afin de diversifier les avantages offerts aux membres ;
16. Accroître la visibilité et le rayonnement du Club.

Questions et réponses sur les objectifs:

- **Q.: Frédérique Ménagé pour la question au sujet de l'objectif 12: est-ce qu'il y a une préoccupation sur d'autres accès, notamment la section du Canyon?**

R.: Mathieu Leclerc précise que les objectifs ont été adoptés au 31 octobre et que des développements ont eu lieu depuis dans certains dossiers. Un comité existe spécifiquement pour la section du Canyon, mais cela ne fera pas partie des tâches de base du CA.

Sandra Viau explique que les multiples tâches du CA, notamment la recherche de piscine, demandent beaucoup d'énergie.

- **Q.: David Scott suggère que le point 14. Favoriser les activités rassembleuses soit l'objectif numéro 1 du club.**

● **R.:** Mathieu Sénécal demande ce qui est prévu pour atteindre les objectifs? Sandra Viau explique que la redéfinition des postes du CA va dans ce sens.

- **Q.: Lynn Roy signale que certains comités ne figurent pas sur le rapport, notamment celui du canyon.**

R.: Mathieu Leclerc précise que le comité canyon ne relève pas du club, c'est un comité autonome auquel le club assiste comme les autres partenaires et bénévoles. Il explique que le comité piscine ne figure pas dans le rapport, car il a été formé après la rédaction du rapport.

9. **Modification des règlements généraux**

Mathieu Leclerc et Sandra Viau présentent et expliquent les propositions de modifications.

Questions et réponses sur les modifications aux Règlements Généraux:

- **Q.: Lynn Roy demande qui fera les tâches si le président s'assure juste de la supervision.**

R.: Sandra Viau explique qu'il s'agit bien d'une tâche de coordination, mais de manière inclusive et rassembleuse. Mathieu Leclerc précise que les responsabilités sont partagées, notamment avec le Vice-Président.

- **Q.: Mathieu Sénécal demande quels sont les outils de communications qui doivent être mis à jour?**

R.: Sandra Viau explique qu'il s'agit des pamphlets publicitaires, etc. Le directeur du

marketing peut déléguer ces tâches, en assurant un suivi.

- **Q.: Natasha Harvey demande si le Vice-Président a autorisation de signer pour être deuxième signataire?**

R.: André Bélanger précise que n'importe quel autre membre du CA peut être signataire.

Cela peut se modifier par simple résolution du Conseil.

Brigitte Boileau précise que les trois signataires sont le Secrétaire, le Trésorier et le Président.

- **Q.: Frédéric Ménagé suggère de parler de 'Médias Sociaux' plutôt que de Facebook.**

R.: Mathieu Leclerc trouve que c'est une bonne idée, et que la modification pourra être

apportée lors de la prochaine révision des règlements.

- **Q.: Lynn Roy demande s'il faut mettre à jour les Règlements pour autoriser les AGA et AG en mode virtuel?**

R.: Mathieu Leclerc explique qu'un décret du ministère autorise les organismes à fonctionner

en mode virtuel. Le Club est donc légal, mais cela pourra être ajouté aux Règlements

Généraux lors de la prochaine révision.

Lynn Roy propose l'adoption des modifications aux Règlements Généraux tels que déposés. David Scott appuie.

ADOPTE À L'UNANIMITE

10. Présentation du budget prévisionnel 2022-2023

Les prévisions budgétaires sont déposées.

Questions sur le budget prévisionnel:

- **Q.: David Scott signale que le budget du jamboree est un peu ambitieux, soit insuffisant.**

- **Q.: Mathieu Sénécal signale qu'en lien avec le nouveau mandat du Directeur du Marketing, il faut s'assurer que le budget lui permette d'avoir une marge de manœuvre suffisante.**

R.: Brigitte Boileau explique le budget du directeur + soutien aux activités.

André Bélanger précise que c'est un budget prévisionnel, et qu'il pourra être adapté.

- **Q.: Lynn Roy souligne que le budget pour les objets promotionnels est maigre.**

R.: Brigitte Boileau explique que le budget est prudent, car il est difficile d'évaluer les besoins du poste.

Michaël Filion explique que certains objets ne sont pas forcément toujours vendus, et qu'ils peuvent être donnés lors des tirages. La dépense n'est donc pas forcément proportionnelle au revenu.

- **Q.: Lynn Roy demande quel est le cadeau aux riverains?**

R.: Brigitte Boileau explique que c'est une carte SAQ. Elle suggère d'offrir un abonnement au Club.

- **Q.: Natasha Harvey indique qu'elle aimerait que la décision d'AG voulant que le Kayak Polo ne soit pas déficitaire soit révisée compte tenu de la bonne santé financière du Club.**

R. : Sandra Viau rappelle que le CA prévoit acheter des casques de kayak polo, comme c'est indiqué dans les objectifs. C'est ainsi que le CA prévoit soutenir et encourager la pratique du kayak popo par les membres, tout en respectant la décision initiale des membres.

11. Élections

1. **Nomination d'un-e président-e et d'un-e secrétaire d'élection**

Mathieu Leclerc propose André Bélanger comme président d'assemblée et Anne Wolff comme secrétaire. Yves Dandurand appuie.

Adopté à l'unanimité.

2. **Président-e**

Mathieu Leclerc propose Michael Filion. Michaël Filion accepte.

Sandra Viau propose Lynn Roy. Lynn Roy décline.

Michael Filion est élu par acclamation.

3. **Trésorier**

Mathieu Leclerc propose Brigitte Boileau. Lynne Roy seconde. Brigitte Boileau accepte.

Brigitte Boileau est élue par acclamation.

4. **Directeur-trice technique**

Lynn Roy propose Marc-André Lelièvre. Michaël Filion seconde.

Sandra Viau propose Jonathan Brunelle. Mathieu Leclerc seconde.

Mathieu Leclerc et Brigitte Boileau expliquent le mandat. Suite à la réponse, Jonathan Brunelle suggère de soutenir la candidature de Marc-André Lelièvre et qu'il pourra l'aider.

Marc-André Lelièvre est élu par acclamation.

5. **Directeur-trice du marketing et de la vie associative**

Sandra Viau propose Mathieu Sénécal. David Scott seconde.

Louis Dionne propose David Scott. Alex Hall seconde. David Scott décline.

Mathieu Sénécal est élu par acclamation.

6. **Directeur-trice des communications (mandat de 1 an)**

David Scott propose Nathalie Hamel. Mathieu Leclerc seconde.

Nathalie Hamel est élue par acclamation.

7. **Directeur-trice pédagogique (mandat de 1 an)**

Mathieu Leclerc propose Natasha Harvey. Brigitte Boileau seconde. Natasha Harvey accepte dans la mesure où Alex Hall et Céline Grumbach l'aideront.

Natasha Harvey est élue par acclamation.

12. Varia

- Mathieu Sénécal demande s'il y a des propositions d'activités pour la prochaine saison de la part des membres. André Bélanger suggère aux membres de communiquer avec Mathieu Sénécal à ce sujet.

Mathieu Leclerc précise que le Noël des Pagayeurs et le Party de fin d'année s'en viennent. Mathieu Sénécal annonce qu'il a en tête du snow kayak en période hivernale et des sorties mensuelles de karaoké.

- Brigitte Boileau salue le travail de Sandra Viau au sein du CA.
- Mathieu Leclerc salue le travail de Noémie Chabot en tant que présidente sortante.

13. Date de la prochaine assemblée générale annuelle: 25 novembre 2023

La prochaine assemblée générale annuelle aura lieu le 25 novembre 2023. L'heure sera à confirmer.

14. Clôture de l'assemblée générale annuelle 2022 du CCKEVM

La clôture de l'assemblée est proposée par André Bélanger. Elle se termine à 12h35.

Tirages de prix de participation

Les prix sont 4 cartes cadeaux de Kayak Junky d'une valeur de 25\$ chacune, de deux cartes de 50\$ et une carte de 100\$.

Les gagnants des prix de présence :

Pour les cartes de 25\$: Sébastien Eschbach, Natasha Harvey, Adrienne Blattel, David Scott

Pour les cartes de 50 \$: Audrey Lebel, Lynn Roy

Pour la carte de 100\$: France Mainville

Tirage des organisateurs de sortie

Adrienne Blattel est la grande gagnante. Elle remporte un abonnement d'un an au club.